fait don à l'œuvre du nouvel hôpital des 150 francs qui lui ont été attribués comme premier prix d'honneur.

M. le Maire répond qu'il a appris avec joie que l'*Union des Travailleurs* avait cueilli de nouveaux lauriers. Il sait que cette société est composée d'ouvriers qui ont dû prendre sur leurs loisirs pour se préparer au concours et il les en félicite. Il les remercie de la pensée généreuse qui les porte à donner à l'hôpital leur prix d'honneur. Ce geste prouve qu'il y a unanimité dans cette question de bonne fraternité.

A son tour, la fanfare de trompettes *La Revanche* est présentée par son secrétaire, M. Jules Pontzeele, qui énumère les différents prix remportés par cette société au concours de Gentilly.

M. le Maire la félicite de ce succès. Il dit, à ce propos, combien les sociétés sont nécessaires à une ville, surtout aux jours de grande mobilisation, comme ceux que nous venons de vivre. Sans elles on n'aurait pu mener à bien, en cinq semaines, une fête aussi importante.

En terminant, M. le Maire propose de chanter un vivat aux vainqueurs, ce qui est fait. Un autre vivat est chanté en l'honneur de l'Administration municipale. Les vins d'honneur sont offerts et les musiciens fraternisent très cordialement.

Après cette réception, les deux sociétés ont regagné leurs locaux.

UNE GRÈVE TERMINÉE. — Les grévistes de la filature de laine de la Société Anonyme, rue du Curoir, qui avaient décidé, il y a quelques jours, de reprendre leur travail, ont regagné l'atelier, mardi matin, aux conditions où ils l'avaient quitté. Mais on leur a promis d'examiner leurs desiderata aussitôt que le travail serait repris.

UNE BICYCLETTE VOLÉE. — Mardi matin, vers sept heures, un marchand de charbon, M. Charles Roger, demeurant rue Jacquart, 17, entrait aux Halles, pour y faire ses achats, après avoir laissé sa bicyclette contre le mur de cet édifice. Quand il en sortit, il eut la douloureuse surprise de constater qu'elle avait disparu. La police, saisie d'une plainte, a ouvert une enquête.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un homme de peine de M. César Dayck, tondeur, François Foke, 24 ans, rue de Tourcoing, cour Flipo, a été brûlé à l'avant-bras gauche par de la fonte en fusion. Vingt jours de repos. Docteur Lepers. —— Un tisserand de MM. C. et J. Pollet, fabricants, Louis Lepers, 22 ans, rue de Bouvines, cour Fontier, a été blessé au poignet droit par un coup de navette. Six jours de repos. Docteur Paquet. —— Au peignage de la Société Anonyme de la rue d'Alger, un débourreur, Auguste Vanbranteghem, 35 ans, rue Voltaire, a été blessé à l'index droit par les organes de son métier. Quelques jours de repos. —— Dans l'atelier de serrurerie de M. Alfred Dendievel, un serrurier, Gustave Craye, 17 ans, a eu l'index droit écrasé par deux voitures. Quinze jours de repos. Docteur Vuillard.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Un fagoteur, Nicolas S..., 40 ans, demeurant rue de Jemmapes, 7, a été arrêté mardi matin. Cet individu qui est [illegible] d'un arrêté d'expulsion, a été écroué au dépôt.

A QUI LA VOITURE? — Une voiture à bras a été trouvée, rue Bullon, dans la nuit de lundi à mardi, par une patrouille d'agents. Elle a été remisée au bureau de police du 4e arrondissement.

Assortiment complet des dernières créations de costumes. E. Verhelle, tailleur, 53, Grande-Rue.

CROIX

UN VOL SUR LE CHAMP DE FOIRE. — Lundi soir, sa baraque fermée, un marchand forain, Victor Rahier, [illegible], demeurant rue des Jardins, à Croix, au lieu de rentrer chez lui, imagina de passer la nuit près de ses marchandises et pour cela se fit un lit de deux bottes de paille étendues sur le sol. Pendant son sommeil, un voleur ou un mauvais plaisant s'approcha de lui et lui enleva sa jaquette qu'il avait déposée à côté de sa couche improvisée. Le lendemain matin, ayant constaté la disparition de ce vêtement, M. Rahier crut inutile [illegible] de prévenir la police et il regagna son domicile. Pendant ce temps, la jaquette était retrouvée le long du canal par un ouvrier de l'usine à gaz, Pierre [illegible], [illegible] ans. Elle était déchirée complètement au milieu du dos. Un peu plus tard, le garde Ghesquière recevait d'un habitant de la rue de Lille un paquet de [illegible] et quittances au nom de Victor Rahier, marchand forain. Ces papiers qui se trouvaient dans le vêtement dérobé avaient été jetés près du pont par le malfaiteur. M. Rahier est venu reconnaître le tout dans l'après-midi au bureau de police.

PROCÈS-VERBAL pour ivresse publique à un journalier, [illegible], 22 ans, demeurant Grande-Rue, à Croix.

WASQUEHAL

TENTATIVE DE SUICIDE D'UN VIEILLARD. — Dans la soirée de lundi une scène émouvante s'est produite sur les rives du canal, derrière l'usine de la Filature du Nord. Un vieil ouvrier, Charles Beausier, âgé de 83 ans, agissant sous l'empire d'un accès de fièvre chaude, a tenté de mettre fin à ses jours en se jetant dans les eaux du canal. Heureusement il avait été aperçu et un jeune homme [illegible] réussit à le sauver en lui tendant [illegible]. Beausier qui demeure au hameau de la [illegible] a été reconduit chez lui par le garde [illegible].

LANNOY

FLERS-BREUCQ

BATAILLE DANS UN ESTAMINET. — Lundi soir vers dix heures [illegible], se trouvaient à l'estaminet de M. [illegible], un journalier, Emile Boucher, [illegible] Félicien Percq, [illegible]. Comme le cabaretier et sa femme voulaient les faire sortir, les trois brigands [illegible] querelle, se retournèrent contre M. et Mme Crombel, les maltraitèrent et [illegible] et quantité de vaisselle au comptoir. [illegible] le cabaretier a reçu une plaie contuse [illegible] qui a nécessité les soins du docteur [illegible] pourra travailler avant une semaine. Il a porté plainte.

UN CONCERT-FESTIVAL est organisé par la fanfare du [illegible] pour le dimanche 5 juillet, jour de la ducasse [illegible]. Des invitations ont été adressées à une trentaine de sociétés. Le Comité espère recevoir sous peu [illegible] adhésions. Nous publierons ultérieurement le programme de cette fête qui promet d'être intéressante.

TOUFFLERS

LES ANCIENS MILITAIRES ont célébré leur fête annuelle lundi avec beaucoup d'éclat. Tout d'abord, [illegible], clairons sonnant, la société s'est rendue [illegible] président, M. Paul Bont, brasseur, pour y prendre les vins d'honneur, et, à onze heures, s'est rendue à l'église, afin d'assister à l'Obit qu'elle faisait célébrer pour son regretté doyen, M. Henri Leclercq, ancien [illegible]. Après la cérémonie, la société s'est dirigée vers le cimetière, où M. Bont, au nom de la société, a pris la parole pour déclarer, qu'après l'éloge qui avait été fait de M. Leclercq lors de ses funérailles, il n'y avait rien à ajouter à ces discours, mais qu'il convenait, par la cérémonie et la démarche d'aujourd'hui, de donner un témoignage public des sentiments d'estime et d'amitié que le regretté défunt avait toujours mérités et du fidèle souvenir que la société conservait de sa mémoire.

La société a fait ensuite une visite chez quelques-uns de ses membres et, à trois heures, elle réunissait plus de 50 convives à son siège, chez M. Edouard Delcourt, à l'estaminet de la *Paix*, qui n'avait rien ménagé pour assurer le succès de la fête. L'entrain et la gaîté n'ont cessé de régner jusqu'à la fin de la réunion qui s'est terminée par des chansons. Et comme toute belle fête a son lendemain, la plupart se sont donné rendez-vous au mardi soir.

REM

RÉUNIONS DE COMMISSIONS. — La Commission du Bureau de Bienfaisance se réunira vendredi soir, à sept heures et demie, à la Mairie. Ordre du jour: Etude des budgets et questions diverses. — La Commission municipale des fêtes se réunira samedi soir, à sept heures et demie, afin de prendre les dernières dispositions concernant la course pédestre du dimanche 7 juin.

ANSTAING

L'ÉLECTION DU MAIRE. — Dans sa dernière réunion, le Conseil municipal a élu maire, par 8 voix sur 12 votants, M. Louis Delerue, fils du maire défunt, élu conseiller municipal au premier tour de scrutin lors des récentes élections complémentaires. M. Louis Delerue est radical.

CYSOING

DANS LA GENDARMERIE. — Nous apprenons que M. Jeandel, gendarme à Cysoing, quittera prochainement cette dernière brigade pour se rendre à Fourmies. Il sera remplacé par M. Michaux, actuellement à Dorignies.

UN HANGAR DÉTRUIT PAR LA FOUDRE. — Lundi soir, vers six heures, la foudre est tombée sur un hangar appartenant à M. Louis Mouqne, ouvrier tisserand, et attenant à l'habitation de ce dernier. Le hangar a été entièrement démoli. M. Mouqne évalue ses pertes à 400 francs environ. Il était assuré.

WANNEHAIN

LA FRAUDE. — Des douaniers de Wannehain, qui se trouvaient en embuscade, ont arrêté, lundi soir, deux femmes nanties de marchandises de contrebande: Flore Bernard, femme Leroy, 28 ans, et Angèle Thomas, 18 ans. Toutes deux habitent à Cysoing, dans la rue du Bois. Au moment de leur arrestation, elles portaient trois litres de pétrole, du tabac et des allumettes. Après avoir passé la nuit au poste de Wannehain, elles ont été conduites mardi matin, à la gendarmerie de Cysoing, d'où elles partiront ce matin pour être écrouées à la prison de Lille.

BELLE JARDINIÈRE
Succursale de Lille, 177, boulev. de la Liberté.
COSTUMES POUR TOUS LES SPORTS
31758

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Spécialité de **Catalogues. — Prix-Courants. — Mémoires. — Compte-rendus. — Brochures. — Travaux divers à grand tirage.** Prix très modérés. Outillage moderne. — Exécution rapide et soignée.

LA PUBLICITÉ

Par affiches ou circulaires n'est pas mauvaise; mais elle dure...

Ce que durent les roses,
L'espace d'un matin...

L'avis fréquemment rappelé dans des journaux ayant une nombreuse clientèle, est le seul moyen efficace de graver une adresse, un renseignement utile dans l'esprit du public.

TOURCOING

Nos gymnastes à Armentières. — Nos deux vaillantes sociétés *L'Union Tourquennoise*, et *La Jeunesse du Blanc-Seau*, ont obtenu de nouveaux succès à la fête de gymnastique d'Armentières. Lundi dans la soirée arrivait à l'Hôtel de Ville, un télégramme ainsi conçu :

Armentières, 1er juin, 4 h. 30 soir. — Résultats officiels: Première, *Union Tourquennoise*; deuxième, *Jeunesse du Blanc-Seau*. — Individuel championnat: Jules Lecoutre, Paul Beulque et Henri Dejaeghere jeune. — PIAT.

Nous devons donner ici une explication sur cette dépêche. Il ne faudrait pas croire que l'*Union* a un premier prix et la *Jeunesse* un second. Elles sont simplement placées de cette façon par le nombre de points obtenus. Mais nos deux excellentes sociétés, ont été toutes deux classées premières, dans la même catégorie, (excellence), et ont également obtenu un prix couronné. La somme touchée est du reste la même pour chacune d'elles. Nous ne pouvons que féliciter nos gymnastes de ce nouveau succès.

Trois personnes mordues par un chien enragé. — Dimanche soir, vers 11 heures, M. Louis Lepers, âgé de 53 ans, marchand de lait, rue du Moulin-Fagot, 68, recueillait un petit chien terrier qui se trouvait près de sa porte. Lundi M. Lepers fut mordu par le chien qui paraissait malade; il prit la résolution de l'abattre et fit appeler M. Monteis, vétérinaire. L'autopsie du chien fit constater que celui-ci était atteint d'hydrophobie. Une enquête fut alors ouverte, afin de rechercher si d'autres personnes n'avaient pas été mordues. C'est alors qu'on sut qu'antérieurement deux autres personnes avaient donné l'hospitalité au chien et avaient été mordues. Ce sont : M. Richard Deleu, âgé de 42 ans, cabaretier, rue des Piats, 128, et M. Médard Denact, âgé de 35 ans, cordonnier, rue de Bouvines, 152. Immédiatement, MM. Lepers, Deleu et Denact ont été dirigés sur Lille afin de suivre le traitement antirabique à l'Institut Pasteur. Un chat appartenant à M. Deleu et que l'on soupçonnait avoir été mordu a été abattu également dans la matinée de mardi. On ne sait à qui appartenait le chien abattu.

ON ANNONCE le mariage de M. Alfred Ducoulombier, de Lille, fils de M. et Mme Victor Ducoulombier et petit-fils de M. Jules Jaudeau, officier d'Académie, ancien professeur de physique au collège de Tourcoing, avec Mlle Marie Allard. La bénédiction nuptiale sera donnée aux jeunes époux en l'église Saint-Etienne, à Lille, le mardi 9 juin, à onze heures du matin.

ÉCHANTILLONS DE TISSUS. — La Chambre de commerce a reçu de la Chambre de commerce française de Charleroi une collection d'échantillons de velours cuirs et velours frappés, de fabrication belge.

Ces échantillons seront tenus à la disposition des intéressés, au secrétariat de la Chambre de commerce, 76, rue Carnot, tous les jours ouvrables, de onze heures à midi.

NOS ARTISTES. — Nous avons appris avec une très vive satisfaction que notre concitoyen, M. Ernest Desurmont, avait obtenu une mention au Salon des Artistes Français pour son tableau « Five o'clock » ; nous parlerons de l'œuvre dans notre revue des Salons, mais dès aujourd'hui nous tenons à féliciter le jeune artiste de ce très honorable succès.

LE COLPORTAGE DES CAFÉS. — On sait qu'à la suite d'une plainte collective des épiciers du département du Nord, M. le Préfet a adressé des ordres formels pour la mise en vigueur des règlements sur le colportage des marchandises, règlements tombés presqu'en désuétude.

C'est en vertu de ces ordres, que dans la matinée de mardi, M. Verrier, commissaire de police, a dressé un contravention à un colporteur d'épicerie, voyageant pour le compte d'un négociant de Lille. Ce colporteur n'était muni ni de patente, ni de balance. La voiturette et les marchandises qu'elle contenait ont été saisies.

UNE TENTATIVE DE VOL a été commise dans la soirée de lundi, avenue Voltaire chez M. Théodore Parent, contremaître de teinture. Celui-ci habite une maison pour ainsi dire isolée, à l'angle de la rue Voltaire et de la rue du Fresnoy. Pendant son absence, des malfaiteurs se sont introduits dans son habitation. Ils ont fouillé tous les meubles, mais n'ont rien enlevé. Ceci fait supposer que les cambrioleurs cherchaient exclusivement de l'argent qu'ils n'ont pu trouver. C'est en rentrant le soir à neuf heures et demie, que M. Parent à constaté cette tentative de vol. Aucune porte n'avait été fracturée, on se sera donc servi de fausses clefs. M. Parent a porté plainte. Une enquête est ouverte. C'est la deuxième tentative de vol dont M. Parent est victime.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Flipo fils aîné, un bacleur, Achille Evrard, 17 ans, s'est fait une plaie contuse à l'index droit en tombant. Dix jours de repos. Docteur Catteau. — A la gare, un conducteur de train, Amable Rouzé, 50 ans, s'est fait une entorse au pied gauche en descendant d'un wagon. Cinq jours de repos. Docteur Fichaux. — Jules Sory, 46 ans, conducteur chez M. Christory fils, s'est fait une plaie au tibia droit en heurtant un métier. Dix jours de repos. Docteur Dewyn. — Un chauffeur de la maison Flipo fils aîné, Oscar Vanhoutte, 30 ans, s'est blessé à la jambe gauche en tombant sur un gril. Huit jours de repos. Docteur Catteau. — Chez MM. J. Desurmont et fils, un fileur, Alexandre Volt, 42 ans, s'est contusionné au pied droit en travaillant. Dix jours de repos. Docteur Hurier. — Dans l'écurie de MM. Lepoutre-Six, un charretier, Jean Devos, 56 ans, a été contusionné à la jambe et au pied gauche par un coup de pied d'un cheval qu'il pansait. Dix jours de repos. Docteur Deldalle.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de mardi il est arrivé aux halles les denrées suivantes: marée, 200 k.; pois, 80 k.; asperges, 330 bottes; beurre, 20 k.; échalottes, 50 bottes; artichauts, 240; cerises, 130 k.

CONTRAVENTIONS à Edmond S..., 24 ans, pour avoir circulé à vélo sur un trottoir; à Augustin L..., 28 ans, pour ivresse.

MARCQ-EN-BARŒUL

INTERRUPTION DE CIRCULATION. — Pour permettre la construction d'un aqueduc, la circulation des voitures sera interdite du 8 au 15 juin inclus sur le pavé de Rouges-Barres.

RONCQ

LA RÉCEPTION DE LA *RENAISSANCE*. — Nos lecteurs ont appris hier les succès obtenus au concours d'Armentières par la société de gymnastique de Roncq, la *Renaissance*. La réception officielle de cette société aura lieu dimanche prochain à cinq heures

A L'OCCASION DE LA DUCASSE, la Musique municipale a fait, dans l'après-midi de mardi, une promenade dans les principaux quartiers du Bourg; cette promenade a contribué à donner un peu d'animation à cette dernière journée de la ducasse.

HALLUIN

LE TRANSPORT DES PIGEONS-VOYAGEURS ÉTRANGERS. — Dans l'après-midi de lundi, vers quatre heures et demie, les préposés des douanes Caron et Commeuge, de la brigade d'Halluin (droite) de service au Pilori, carrière Dumortier, ont surpris un aide-maçon, Adolphe Vercruyse, âgé de 25 ans, au moment où il introduisait en France quatorze pigeons-voyageurs étrangers. Vercruyse a été mis en état d'arrestation, et les pigeons saisis ont été remis à l'hospice d'Halluin.

LINSELLES

UN PÉNIBLE ACCIDENT. — Un vieillard de 79 ans, M. Amand Dekien, rentier, demeurant rue du Caillou, était parti dans l'après-midi de lundi faire sa promenade ordinaire. Dans la soirée, comme il n'était pas rentré à son domicile on s'inquiéta dans son entourage; des recherches furent effectuées durant toute la nuit, mais elles furent sans succès.

Dans la matinée de lundi, vers neuf heures et demie, le garde-champêtre Dupont faisant sa tournée dans le quartier de la Marlière, trouva le corps de M. Dekien dans le fossé entourant la ferme Caudron, dans la partie longeant la route. Le vieillard avait, selon toute probabilité, fait un faux pas et était tombé la tête en avant dans le fossé. Le haut du corps seul était submergé et les pieds reposaient sur la rive. Le malheureux vieillard qui avait du faire des efforts pour se retirer tenait encore à la main le bâton dont il s'aidait en marchant.

Les constatations ont été faites par M. le docteur Delbecque, puis le corps a été transporté au domicile du défunt.

LES DÉVALISEURS DE POULAILLERS se sont introduits chez MM. Dalle frères, tisserands, demeurant au Flégard, et y ont dérobé dix poules. Plainte a été déposée.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

M. PIERRE DHALLUIN-GLORIEUX, que la confiance de ses concitoyens a investi pendant 35 années des fonctions de conseiller municipal et de premier adjoint au maire, sous les magistratures de M. Ch. Ghestem et de M. Carlos Dewitte, s'est éteint hier mardi, à l'âge de 87 ans. Né à Wattrelos le 23 juillet 1816, il fit ses humanités au collège de Mouscron, où il compta plusieurs condisciples de marque, entr'autres Mgr Monnier, évêque de Lydda. Il faisait partie, comme son intime et regretté ami, M. Aug. Dewitte, du groupe des cinq fabricants, vénérables patriarches, qui réunissaient ensemble 415 années. Par l'aménité de son caractère, par la sûreté de son jugement, par sa droiture et par son obligeance envers tout le monde, il avait su conquérir l'estime, le respect et la reconnaissance de la population neuvilloise. Aussi peut-on dire, avec raison, que sa mort, en l'arrachant à l'affection de sa nombreuse famille, laisse un vide profond et cause des regrets unanimes dans la commune. Les funérailles solennelles de cet homme d'élite auront lieu vendredi prochain, à dix heures et demie.

QUESNOY-SUR-DEULE

Un violent incendie

700,000 FRANCS DE DÉGATS

Lundi après-midi, vers trois heures, un incendie d'une violence extrême a détruit l'importante fabrique d'huiles et de tourteaux de MM. Fretin, Ghestem et Vandermersch, située sur la route d'Ypres, à cent mètres environ du passage à niveau au-delà de la gare.

Les bâtiments, qui avaient autrefois servi à une distillerie, étaient disposés le long de la grand'route. A chaque bout d'un mur long de cent mètres environ, il y avait un magasin de tourteaux et un réservoir d'huiles. Trois corps de bâtiments séparés par des pignons, servaient de magasin aux tourteaux, salle de presses et compensateurs, et salle de machines et de générateurs. Les bureaux se trouvaient disposés dans le milieu de la cour et distants de la fabrique d'environ sept mètres. Une vieille salle de distillerie et un bâtiment nouvellement restauré servant de magasin font suite aux trois premiers bâtiments mais ces derniers n'ont pas été touchés par les flammes. Le canal de la Basse-Deûle passe derrière l'usine.

Il était environ trois heures lorsque des voisins aperçurent les flammes sortant du toit de la salle des presses et donnèrent l'alarme.

Avec une promptitude au-dessus de tout éloge, les pompiers arrivèrent sur les lieux, mais l'incendie avait pris aussitôt une telle intensité que pour le combattre, le capitaine des pompiers, M. Pasquesoone, constata que le matériel était insuffisant. M. Bodé, maire, demanda par téléphone les pompiers des établissements Isaac Holden et Cie, de Croix, mais comme la pompe à vapeur de ces derniers se trouvait en réparation, il fallut faire appel aux pompiers de Lille.

Pendant ce temps, les pompiers de Comines, Verlinghem, Frelinghien, et la pompe du tissage de M. Claro, à Deûlémont, venaient joindre leurs efforts aux pompiers de Quesnoy.

Malgré l'intervention des pompiers, l'incendie prenait une telle intensité que bientôt il fit croire que le hameau disparaîtrait en entier, aussi, les voisins immédiats de l'usine s'empressaient de déménager leurs meubles. La ferme de M. Picavet, qui est couverte en paille, et distante de cent mètres de l'incendie, était menacée à chaque instant de prendre feu à son tour; aussi, des ouvriers de la ferme se trouvaient installés sur le toit pour éteindre les flammèches qui s'y abattaient en véritable pluie.

Vers cinq heures, les pompiers de Lille arrivaient avec une pompe à vapeur et en moins d'une demi-heure on constata que l'incendie diminuait d'intensité, néanmoins les voûtes de plusieurs réservoirs d'huiles et de graines, servant à la fabrication des tourteaux, ne purent résister sous le poids de l'eau et s'effondrèrent avec fracas.

Vers six heures tout danger était conjuré mais il ne reste plus que des murs calcinés du magasin aux tourteaux des salles de presses, des compensateurs, des machines et générateurs. Le coffre-fort et les livres de comptabilité avaient été sauvés dès le début de l'incendie.

La cause de l'incendie est inconnue. Depuis samedi les feux avaient été éteints par suite de la ducasse de Quesnoy et personne n'a pénétré dans l'usine.

Les pertes, couvertes par plusieurs compagnies d'assurances, sont évaluées à 700.000 francs.

Vers neuf heures et demie les pompiers des communes voisines quittaient les lieux du sinistre; quant aux pompiers de Quesnoy ils sont restés sur les lieux pour arroser les décombres. Le service d'ordre était assuré par la gendarmerie et la police locale.

COMINES

UNE RIXE SANGLANTE. — Dimanche soir, vers onze heures, un ouvrier tisserand, Edmond Gahide, âgé de 23 ans, demeurant rue des Trois-Ballots, fit la rencontre dans la rue de la Chaîne, de sa femme, Sophie Pottié, dont il vit séparé depuis plus d'un an; celle-ci était accompagnée de sa sœur et de Henri Cornille. Sans motif, paraît-il, Gahide se jeta sur sa femme et après l'avoir terrassée s'empara d'un couteau de poche, dont la lame mesure sept centimètres de longueur sur trois de largeur et lui en porta un coup dans le dos. Puis, retournant sa colère contre Cornille, Gahide lui donna un coup de son arme qui l'atteignit à la joue gauche. Les blessures de Sophie Pottié et de Cornille ne présentent pas de gravité. Gahide, qui avait été arrêté lundi après-midi, a été remis en liberté mardi après-midi après qu'un procès-verbal fut rédigé à sa charge.

A L'HOSPICE. — A l'occasion de la nomination du maire, l'ordinaire des pensionnaires de l'hospice a été amélioré au repas de mardi à midi. Vers une heure, M. Hassebrouq s'est rendu à l'hospice pour vider une coupe de champagne avec les vieillards. Le dîner a pris fin après le chant d'un vivat en l'honneur du maire.

LILLE

LE « CLUB DES VINGT » A LIÈGE. — Le *Club des Vingt* qui participait au grand concours international de musique de Liège, y a remporté le premier prix d'honneur.

CHEVAL CONTRE AUTOMOBILE. — Lundi soir vers dix heures, M. Pierre Motte, ingénieur-constructeur, demeurant à Roubaix, boulevard de Paris, sortait de la rue de Pas. Rue Nationale, il dut stopper pour laisser passer un tramway qui se dirigeait vers le boulevard de la Liberté.

Au même moment, une voiture à laquelle étaient attelés deux chevaux vint heurter l'automobile. L'un des chevaux, effrayé, monta sur l'avant-train de l'auto et brisa le moteur, puis l'attelage fila; certains prétendent que les chevaux étaient emballés, et on ne les revit pas.

Les dégâts causés à l'automobile s'élèvent à cinq cents francs. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

UN COMMENCEMENT DE GRÈVE. — Mardi matin, vers huit heures, une quarantaine d'ouvrières, tant fileuses qu'étirageuses, de la filature d'étoupes de M. G. Leclercq, rue des Sarrazins, 70, ont quitté le travail; elles protestent, disent-elles, contre la mise en quinzaine, depuis le 30 mai, d'un surveillant de filature, M. Martin. Les ouvrières, après un court conciliabule, se sont rendues à la Maison du Peuple. Une délégation sera envoyée à M. Leclercq.

La filature de la rue des Sarrazins occupe 110 ouvriers et ouvrières. On espère que ce conflit n'aura pas de suite.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — *Congrès eucharistique d'arrondissement.* — On sait que le Congrès eucharistique annuel d'arrondissement aura lieu cette année à Armentières, les dimanche 7 juin et lundi 8 juin prochains. Les membres des conférences de St-Vincent de Paul, des cercles catholiques et particulièrement les confrères du T.-S. Sacrement, y sont spécialement invités. Les adhésions sont reçues chez M. Paul Delmasure, 150, rue du Collège.

—— *Pèlerinage à Montmartre.* — Plusieurs de nos compatriotes se proposent de représenter Roubaix dans la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, pendant la nuit du 27 au 28 juin prochains. Les hommes de la ville qui voudraient se joindre à eux sont instamment priés de se faire inscrire, avant le lundi 15 juin, chez M. Paul Delmasure, 150, rue du Collège. Départ de Roubaix, le samedi 27, à 1 h. 13 du soir. La nuit d'adoration sera suivie de la consécration solennelle du commerce et de l'industrie.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX

Les opérations du recensement des chevaux ont eu lieu hier, mardi, dans plusieurs communes du canton Sud de Tourcoing.

A BOUSBECQUE, elles ont commencé à sept heures et étaient présidées par M. le capitaine Beaume, du 1er escadron du train des équipages, assisté de MM. Holchart, vétérinaire, et Liétar, brigadier. Sur 69 chevaux, juments ou mulets inscrits, 46 ont été classés.

A LINSELLES, la Commission militaire, qui a commencé les opérations vers dix heures, était assitée de MM. Mahieu, adjoint au maire; M. Dereu, secrétaire de la Mairie, et Etienne Dumortier, membre civil. 110 chevaux, juments ou mulets étaient présentés et 70 ont été classés, à savoir: 1re catégorie (officiers), 1; 1re catégorie (troupe), 1; 2e catégorie, 1; 3e catégorie, 1; 5e catégorie, 28, et 6e catégorie, 38. M. le capitaine Beaume a adressé des félicitations à M. Dereu, secrétaire de la Mairie, pour la façon claire et précise dont étaient tenus les registres du dénombrement des chevaux.

De là, la Commission s'est rendue à RONCQ, où elle a commencé les opérations à trois heures de l'après-midi. Etaient présents: MM. Lepoutre, maire; Delannoy, conseiller municipal; Verrier, commissaire de police, et Thuiliez, secrétaire de la Mairie. Le recensement continuera aujourd'hui, mercredi.

COMMUNICATIONS

TOURCOING. — *Fanfare du Point-Central.* — Aujourd'hui mercredi, à neuf heures du soir, répétition générale pour les morceaux à exécuter le lendemain sur la Grande-Place. Présence indispensable pour tous les sociétaires.

—— *Club Cyrano.* (Cercle du Petit-Château). — Les sociétaires sont instamment invités à la réunion de ce soir à 8 h. 1/2 précises pour l'organisation de la séance d'entraînement qui doit avoir lieu le 21 courant.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELESCLUSE-BUCHY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de dame Apolline-Victoire BUCHY, décédée à Mouvaux, le 1er juin 1903, dans sa 61e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Services solennels qui auront lieu le jeudi 4 juin à 9 heures trois quarts et à l'office des morts qui sera chanté le même jour à trois heures en l'église Saint-François-d'Assise, à Mouvaux-les-Francs. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 322. — Ils les prient en outre de bien vouloir assister à l'Obit du mois qui sera célébré le lundi 6 juillet, à 9 heures ½ (Laudes à 9 heures ½, Messe à 9 heures 3/4) en la même église.

MAISON DE 1er ORDRE
Brunschwig et Fils
CHEMISIERS
Se rend à domicile sur demande
LILLE — 66, Rue Nationale — LILLE
24728

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement, sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

Un entêté. — Non. —— *J. H. L.* — Cette feuille ne paraît plus depuis plusieurs années. —— *C. D. 15, Tourcoing.* — Vous serez dispensé comme ayant un frère au service au moment de votre comparution devant le conseil de révision. —— *R. H. D.* — Vous pourriez contracter un engagement dans l'armée coloniale.

Il n'y a que les GALERIES LILLOISES, 45, rue Nationale, Lille, pour pouvoir offrir à leurs clients, un choix de de plus de 25.000 Chapeaux de Paille de tous genres et DE TOUS PRIX. 30468

NOUVELLES MILITAIRES

ARMÉE TERRITORIALE. — *Tableau de concours pour la Légion d'honneur.* — Sont inscrits au tableau de concours pour la Légion d'honneur, outre les noms déjà cités, pour chevaliers de la Légion d'honneur:

Infanterie. — M. Bertault, lieutenant au 3e régiment territorial.

Génie. — M. Alfred Renoult, capitaine au 3e bataillon territorial de génie.

Artillerie. — M. Devémy, capitaine au groupe territorial du 2e bataillon.

Médaille militaire. — Sont inscrits au tableau de concours pour la médaille militaire, en ce qui concerne l'armée territoriale:

M. Demelin, maréchal des logis au groupe territorial du 2e bataillon; M. Bour, adjudant au groupe territorial du 2e bataillon.

NORD

Fondation d'un établissement hydrothérapique au château de Petite-Synthe (près Dunkerque). — Au moment où il nous revient que l'établissement de Kain vient de fermer ses portes aux malades et de devenir la propriété d'un couvent, nous apprenons que les docteurs DEWEVRE et MONTEUUIS, de Dunkerque, viennent de se rendre acquéreurs du château de Petite-Synthe, pour y fonder un établissement hydrothérapique.

Ce joli château, entouré d'un magnifique parc boisé de 40.000 mètres carrés, est destiné à être à la fois une maison de repos, de convalescence et de traitement des maladies nerveuses et chroniques. Elle sera ouverte aux malades dès le 10 juin. 31794d

PAS-DE-CALAIS

UN MINEUR ENSEVELI AUX MINES DE NŒUX. — Isaac Debrouck, qui, pendant huit heures demeura plié en deux sous un éboulement, aux mines de Nœux, et qui ne paraissait avoir que des blessures légères, a succombé cependant aux suites de ses blessures.

LE CONCOURS DE MUSIQUE DE BÉTHUNE. — Un concours international de musique s'est tenu à Béthune; il a réuni un grand nombre de sociétés. Dans le palmarès nous trouvons avec plaisir que la *Fédération tourquennoise* a obtenu, en 3e division le 1er prix de lecture à vue, le 1er prix d'exécution et le 1er prix d'honneur.

TAMAR INDIEN GRILLON Délicieux Bonbon au Chocolat, le plus agréable laxatif contre CONSTIPATION, *Hémorroïdes, Bile, Embarras gastrique et intestinal,* le soir en se couchant, la digestion faite. PARIS, 33, Rue des Archives, et toutes Pharmacies.

FEUILLETON DU 4 JUIN 1903 — N° 11

LA JOUEUSE D'ORGUE

par XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

CAÏN

VI. — (SUITE)

Depuis une heure déjà les ouvriers étaient au travail.

L'usine résonnait et palpitait sous les coups de marteau, sous la trépidation des machines en mouvement, et la haute cheminée projetait dans l'air glacial ses panaches de fumée.

Tout le personnel était à son poste : cent cinquante menuisiers, ajusteurs, forgerons, mécaniciens, dessinateurs, comptables et caissiere.

Richard Vernière, toujours présent à la première heure, travaillait dans son cabinet, dépouillant sa correspondance, préparant les expéditions de la journée, étudiant les épures des plans de constructions nouvelles.

Dans une antichambre de proportions restreintes un garçon de bureau attendait ses ordres.

Agé de cinquante ans environ, Richard Vernière était encore par conséquent dans toute la force de l'âge.

Ses cheveux bruns et très épais commençaient à grisonner.

L'ensemble de la physionomie était sec, presque dur, mais les yeux, pleins de douceur bienveillante, démentaient l'expression de sécheresse et de dureté du reste du visage.

L'industriel offrait le type accompli du travailleur infatigable, ardent, patient, dont chacun appréciait la haute intelligence, la loyauté, l'humanité. — Il était impossible de ne pas l'apprécier comme il méritait de l'être, aussitôt qu'on avait eu quelques rapports avec lui.

Ponctuel dans les affaires, ne promettant jamais sans tenir, inébranlable dans la ligne droite qu'il avait suivie toute sa vie, il n'avait jamais altéré la vérité, et sa parole valait sa signature.

Estimé, honoré, aimé, tout le monde, en parlant de lui disait : — Quel honnête homme !

Plein de compassion pour les malheureux dont l'infortune ne résultait point d'un vice, il était sans pitié pour quiconque ne méritait point son estime.

Sa rude enveloppe cachait, en un mot, la plus exquise bonté.

Tel était Richard Vernière.

VII

L'industriel venait de parcourir le contenu d'une carte postale.

Après lecture il frappa sur un timbre pour appeler son garçon de bureau.

Celui-ci obéit sans retard à cet appel.

— Pierre, lui dit-il, — allez jusqu'aux ateliers d'ajustage et dites au contremaître Claude Grivot de venir me trouver, toute affaire cessante...

Puis il se remit au travail.

Quelques minutes après, Claude Grivot se présentait devant lui.

— Bonjour, patron... — fit le contremaître en se découvrant. — Vous avez besoin de moi ?

— Oui, mon brave, — répondit M. Vernière en prenant la carte postale qu'il avait lue un instant auparavant. — Je viens de recevoir un mot du bureau des ponts et chaussées de Saint-Denis... — La machine du remorqueur 117 embossé en aval du canal fonctionne de la façon la plus défectueuse et il y a urgence à faire sans le moindre retard les réparations nécessitées par son état actuel... — Il faut aller vous rendre compte des travaux à exécuter... — S'ils peuvent être enlevés dans la journée vous prendrez les mesures nécessaires pour que ce résultat soit obtenu. — Après inspection vous mènerez avec vous deux hommes, trois hommes, plus s'il le faut. — Ce que vous ferez sera bien fait, je l'approuve d'avance...

— Suffit, patron. — Le temps d'endosser un paletot sur ma vareuse et je file à Saint-Denis avec ma bicyclette. — Vous n'avez rien autre chose à me dire ?

— Rien. — Tout marche bien dans votre atelier ?

— Oui, patron.

— Pas un manquant ?

— Pas un seul. — Le boudin et les saucisses de Noël n'ont pas empêché nos hommes d'être présents ce matin à l'heure réglementaire avec une exactitude édifiante.

— C'est bien, Grivot. — Allez vite.

Grivot sortit du cabinet, retourna à l'atelier, donna quelques ordres à son premier ajusteur, endossa un chaud pardessus, prit sa bicyclette remisée dans un coin du bureau qui lui était affecté, et après l'avoir examinée soigneusement, la fit rouler à la main jusqu'à la sortie sur la rue Hardoin.

— Cordon, madame Véronique, s. v. p. — cria-t-il à la porte de la loge.

Cette porte s'ouvrit.

Une grande et forte femme, à la physionomie franche et sympathique, mais un peu triste, parut sur la plus haute marche de l'escalier du petit pavillon dont elle avait la jouissance comme concierge et gardienne de l'usine.

— Ah ! c'est vous, monsieur Claude. — fit-elle. — Vous partez en course ?...

— Je vais en affaire pour le patron...

— Avec votre cheval mécanique...

— Mon *fend-l'air*, comme je l'appelle. — C'est très pratique ça, madame Véronique. On fait en vingt minutes une course qui prendrait, à pied, plus d'une heure et demie... — Ça rapproche les distances et ça épargne la fatigue... — Sans compter que mon cheval mécanique, comme vous dites, ne mange ni foin, ni avoine, et n'a jamais besoin de vétérinaire... — Ah ! pour une riche invention, c'est une riche invention... — Ouvrez-moi, madame Véronique. ...

La concierge tira le cordon, la porte s'ouvrit, Claude porta son vélo sur la chaussée, l'enfourcha lestement et, pédalant en cycliste émérite, partit à fond de train.

Pour se rendre à l'entrée du canal de Saint-Denis, il n'avait qu'à suivre la Seine.

Comme il passait devant l'hôtel garni de la mère Aubin, où il logeait et où il prenait ses repas régulièrement, la maîtresse de l'établissement se trouvait sur sa porte, surveillant ses filles de service qui balayaient le trottoir.

Elle aperçut le contremaître de Richard Vernière.

— Hé ! monsieur Claude, — lui cria-t-elle.

Claude fit halte.

— Qu'est-ce qu'il y a, madame Aubin ? — demanda-t-il.

— Une lettre pour vous que le facteur vient d'apporter. — Attendez, je vais vous la donner...

Elle disparut à l'intérieur et revint presqu'aussitôt avec une lettre qu'elle remit à son client.

Claude la prit en remerciant, jeta un coup d'œil sur l'écriture de l'adresse, sur le timbre de la poste, et glissa la missive dans la poche de côté de son pardessus.

Puis recommençant à pédaler, il poursuivit sa route, en accélérant encore son allure.

A mi-chemin environ de Saint-Ouen à Saint-Denis, il s'arrêta, mit pied à terre, appuya son vélo contre une muraille, tira de sa poche la lettre qu'on venait de lui remettre et la décacheta d'une main fébrile.

Il semblait avoir hâte d'en connaître le contenu.

Cette lettre, datée de Berlin, était très courte.

La voici, dans son laconisme :

Berlin, 24 décembre 1893.

« Mon cher Claude,

» Je suis à bout de forces. — Je me noie... — Il n'est que temps de trouver une branche solide pour me raccrocher à elle et éviter le plongeon final.

» Demain matin je prendrai le train pour Paris où j'arriverai le 26 à neuf heures vingt du soir.

» Je pense te voir à la gare de l'Est et j'y compte. — J'ai besoin de te questionner...

» A toi. « ROYNET. »

— Enfin, il se décide ! — murmura Grivot quand il eut achevé sa lecture et tandis qu'une flamme s'allumait dans ses yeux. — Ce n'est pas trop tôt ! — Depuis assez longtemps il hésite, il tergiverse ! Ce n'est pas faute cependant de lui avoir dit que, grâce à moi, il trouverait la besogne toute mâchée. — Le 26, c'est aujourd'hui. — Le rendez-vous est pour neuf heures vingt... — On quitte l'atelier à six heures... — Je ne prendrai que le temps de faire un bout de toilette et j'arriverai encore en avance à la gare de l'Est.

(*A suivre*). XAVIER DE MONTÉPIN